

BE-A0524_714584_714926_FRE

Inventaire des archives du Bureau des produits divers de Boussu, 1921-1952



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
Inventaire des archives du Bureau des produits divers de Boussu, 1921-1952	
.....	7
1 - 11 Registres de formalité et de recette des actes sous seing privé (6). 1921-1953.....	7

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Bureau des produits divers Boussu

Période:
1921 - 1952

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0524.941

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 11.00
- Etendue inventoriée: 0.30 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Mons

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les documents de plus de 100 ans sont librement consultables. Les documents fiscaux de moins de 100 ans sont sensibles du point de vue de la protection de la vie privée. Leur consultation n'est possible qu'avec l'autorisation de l'Archiviste général du Royaume ou de son délégué, moyennant la remise d'une fiche d'identification et d'un formulaire de recherche signé du demandeur. En outre, l'autorisation du receveur est nécessaire pour les parties intéressées à l'acte ou leurs ayants droit. Pour les tiers, l'autorisation du receveur et du juge de paix du canton où siège le bureau est nécessaire ¹.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

1 F. PLISNIER, La communicabilité et l'accessibilité des archives. Bases légales et manuel pratique pour les documents conservés aux Archives de l'Etat dans les provinces wallonnes (y compris la Communauté germanophone) et en région bruxelloise, Bruxelles, 2011, p. 60-61 (Miscellanea Archivistica Studia, 199).

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Bureau des produits divers de Boussu (1921-1952).

HISTORIQUE

Créé par arrêté royal du 19 février 1921 ², le Bureau des produits divers de Boussu exerce, à partir du 1er avril 1921, les compétences de l'enregistrement des actes judiciaires, des actes d'huissiers et de tous autres ayant pouvoir de faire des exploits ou des procès-verbaux, le recouvrement des droits liquidés en débet, la recette des amendes et frais de justice, des péages, des produits domaniaux et des produits divers pour les cantons de Boussu et Pâturages, celle de l'enregistrement des procurations et autres actes simples sous signature privée pour le canton de Boussu et celle de la recette des amendes et frais de justice, des péages, des produits domaniaux et des produits divers pour le canton de Dour.

À ce moment, les bureaux de Boussu et de Pâturages prennent la dénomination de " bureau des actes civils et des successions " et celui de Dour de " bureau de l'enregistrement et des successions ".

Le bureau conserve les mêmes attributions jusqu'à sa suppression par arrêté ministériel du 5 juin 1952 entrant en vigueur à la date du 1er mars 1953 ³.

Celles-ci sont transmises aux deux bureaux de Boussu, à celui de Pâturages et aux bureaux à attributions spéciales de Mons ⁴.

ARCHIVES

Les 11 articles de cet inventaire ont été versés aux Archives de l'État à Mons par le Bureau de l'enregistrement de Saint-Ghislain en date du 10 mars 2014 (entrée d'archives n° 2291).

2 Moniteur belge, 25 février 1921, p. 1475-1476.

3 Moniteur belge, 27 février 1953, p. 1110-1112.

4 Cf : Archives de l'État à Mons, Direction régionale de l'enregistrement à Mons, n° 34.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives faisant l'objet de cet inventaire se composent uniquement de la série des registres de formalité et de recette des actes sous seing privé (série 6) entre 1921 et 1952. Elle contient les relations de l'enregistrement des actes sous seing privé présentés au receveur des produits divers. Il s'agit des conventions, procurations et autres annexes des actes entrant dans les compétences de ce receveur.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Les critères de tri appliqués sont ceux définis dans l'instruction matériel (version de 2003) de l'Administration générale de la documentation patrimoniale du Service public fédéral Finances.

Description des séries et des éléments

INVENTAIRE DES ARCHIVES DU BUREAU DES PRODUITS DIVERS DE BOUSSU, 1921-1952

1 - 11 REGISTRES DE FORMALITÉ ET DE RECETTE DES ACTES SOUS SEING PRIVÉ (6). 1921-1953.

1	1er août 1921 - 27 mars 1924 (6/1).	1 volume
2	27 mars 1924 - 26 février 1927 (6/2).	1 volume
3	26 février 1927 - 24 juillet 1929 (6/3).	1 volume
4	24 juillet 1929 - 16 novembre 1931 (6/4).	1 volume
5	16 novembre 1931 - 30 décembre 1933 (6/5).	1 volume
6	31 décembre 1933 - 15 février 1936 (6/6).	1 volume
7	15 février 1936 - 9 juin 1938 (6/7).	1 volume
8	9 juin 1938 - 10 octobre 1940 (6/8).	1 volume
9	10 octobre 1940 - 9 novembre 1944 (6/9).	1 volume
10	9 novembre 1944 - 25 avril 1950 (6/10).	1 volume
11	25 avril 1950 - 28 février 1953 (6/11).	1 volume